# Vol du matériel dans un véhicule

Le matériel professionnel peut changer de lieu plusieurs fois par jour. Présentez le trajet habituel au conseiller pour situer l'exposition. L'objectif est d'identifier les situations qui nécessitent une réponse précise dans le contrat.

| Situation | Passage à examiner |
|---|---|
| Pendant un trajet | Territorialité, transport et valeur maximale réunie. |
| Véhicule stationné | Définition du vol garanti et conditions de protection. |
| Arrêt prolongé ou nuit | Restrictions de durée, horaires et lieux éventuels. |
| Coffre ou valise | Exigences d'invisibilité, fermeture ou dispositif particulier. |
| Matériel prêté | Propriété, garde et personnes admises. |
| Plusieurs kits ensemble | Limite par événement et par véhicule. |

Les conditions varient selon les produits. Une clause de vol dans les locaux ne suffit pas à établir la réponse pour un véhicule. Retrouver la stipulation qui vise cette situation permet de poser une question ciblée.

Document non contractuel, peut nécessiter d'être actualisé et contextualisé en fonction de votre dossier.

# Préparer une confirmation exploitable

Décrivez les équipements, leur valeur maximale réunie et le stationnement habituel. Ajoutez les exceptions importantes, comme une intervention tardive, un déplacement à l'étranger ou le stockage occasionnel chez un collaborateur.

## Formulation à adapter

« Notre matériel comprend [biens] pour une valeur maximale simultanée de [montant]. Il est transporté et stationné dans les conditions suivantes [description]. Pouvez-vous nous indiquer les garanties, plafonds, franchises et conditions de protection applicables, avec la référence de la clause ? »

Si le besoin nécessite une adaptation, faites examiner une clause particulière ou un avenant accepté par l'assureur. Retrouvez ensuite le document et sa date d'effet dans le dossier.

Situation habituelle à présenter

Exception de stationnement ou déplacement

Réponse écrite et document applicable

## REPÈRES ET SOURCES

**[BI] France Assureurs** - Assurance des biens de l'entreprise, capitaux et garanties. Consulter la source.

**[AL] Albingia, tous risques informatique** - Document d'information produit, 2 pages. Garanties proposées à rapprocher des conditions du contrat. Consulter la source.

Document non contractuel, peut nécessiter d'être actualisé et contextualisé en fonction de votre dossier.